



JARDINIER PAYSAGISTE

CAPA JARDINIER PAYSAGISTE

MÉTIERS VISÉS / DÉBOUCHÉS

Ouvrier qualifié en espaces verts

Il réalise les activités de création et d'entretien dans le cadre d'une entreprise du paysage ou d'une collectivité territoriale. Il organise son poste de travail, prépare et entretient les matériels, les équipements nécessaires à l'exécution du chantier. Il connaît les végétaux et leurs caractéristiques ornementales et écologiques.

Ses déplacements sont fréquents et son activité se déroule en extérieur dans les jardins, les parcs, les espaces verts d'entreprise, qu'ils soient publics ou privés.

OBJECTIFS DE FORMATION

1. S'insérer professionnellement dans la filière paysage
2. Réaliser les travaux d'infrastructures d'un espace en suivant le plan d'exécution (construction paysagère, arrosage, voie de circulation, ...)
3. Réaliser des travaux de plantation des végétaux, de semis et d'engazonnement
4. Réaliser des travaux d'entretien d'espaces paysagers et d'infrastructures paysagères
5. Assurer l'entretien du matériel et des équipements

DIPLÔME VISÉ ET NIVEAU

Qualification de niveau 3 - CAPa Jardinier Paysagiste - fiche RNCP n°24928

Le CAP Jardinier Paysagiste est constitué de 7 blocs de compétences dont 6 nationaux et 1 à l'initiative du centre de formation. L'obtention du bloc de compétences donne lieu à la délivrance d'une attestation valable à vie. L'obtention de l'ensemble des blocs de compétences donne lieu à la délivrance du diplôme.

Les blocs de compétences sont évalués par un ou des entretiens d'explicitation en situation professionnelle.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 18 ans minimum.

PRE-REQUIS PÉDAGOGIQUES

1. Connaître les conditions de travail et avoir un projet professionnel dans le secteur visé
2. Comprendre une consigne simple donnée à l'écrit ou à l'oral
3. Compter, dénombrer et réaliser les 4 opérations à la main ou avec une calculette
4. Transmettre une info, une consigne par oral, avec le vocabulaire approprié



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Contacter l'assistante formation continue du CFPPA
- Info collective et test de positionnement au CFPPA
- Entretien individuel

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez prendre contact avec notre centre de formation (labellisé H+) afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

DURÉE

La durée du parcours complet est de 940h environ en centre de formation et 240h environ en stage en entreprise. Possibilité de parcours individualisés selon les résultats du positionnement et en fonction des expériences antérieures et du projet professionnel.

FINANCEMENT

Le tarif moyen de l'heure de formation en centre est de 9€ (coût CPF). Des possibilités d'individualisation existent, veuillez vous rapprocher de notre service formation continue afin d'établir un devis.

Financement possible selon votre situation - nous contacter. Vous pouvez également consulter la rubrique financement de notre site internet.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Bases en informatique et en bureautique
- Mathématiques appliquées
- Communication en situation professionnelle
- Connaissance de la filière et construction du projet professionnel en paysage
- Fonctionnement d'une entreprise du paysage
- Prévention des risques liés à l'activité physique professionnelle
- Biologie végétale, agronomie, reconnaissance et utilisation des végétaux
- Utilisation et maintenance des matériels et équipements

utilisés sur les chantiers

- Techniques de création et d'entretien des espaces végétalisés, des installations et infrastructures paysagères
- Création de massifs, maçonnerie paysagère, arrosage intégré
- Réglementation, risques et alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'applicateur
- Conduite d'engins

Module au choix :

- L'inspiration japonaise pour tailler et organiser un jardin

Ou

- Intégrer le potager au sein du jardin d'ornement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Il s'agit d'une formation vivante et concrète.

L'entretien du parc de l'établissement et sa valorisation seront les supports des travaux pratiques. Vous pourrez ainsi étudier les effets de votre travail et l'évolution du jardin au fil des saisons.

En plus des séances proposées en groupe (nombre de personnes variant en fonction de la thématique abordée et de la modalité pédagogique mise en œuvre), les stagiaires ont à disposition un Centre de Ressources pour progresser à leur rythme. L'animatrice du Centre de Ressources accompagne et suit les stagiaires dans l'individualisation de leur parcours en collaboration avec le coordinateur de la formation.



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil, le suivi, la formation et l'insertion des personnes en situation de handicap.

Nous contacter en cas de besoin spécifique.

cfppa.romans@educagri.fr

À l'attention de Mme Laijgt.

